

Parcours manager médical : Module 1 - Positionnement (en distanciel)

Contexte

Ce module initial et individuel de positionnement est proposé à tout médecin souhaitant s'inscrire dans le « Parcours de formation modulaire pour les managers médicaux », ceci afin de définir au plus juste son projet de formation.

Objectifs

- Identifier les besoins en formation, au regard du niveau de maîtrise des compétences managériales.
- Echanger sur les attentes du médecin manager.
- Définir le parcours le plus adapté.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique :

Grille de positionnement pédagogique : Auto-évaluation du niveau de maîtrise des compétences managériales, au regard de chaque objectif pédagogique prévu par module de formation.

Synthèse du parcours professionnel et de formation en management réalisée par le médecin manager.

Entretien individuel en visioconférence : Les éléments personnels communiqués durant l'entretien demeurent confidentiels.

Coût pédagogique : Financement sur les fonds mutualisés nationaux de l'ANFH au titre du DPCM (sous réserve de l'enveloppe disponible)

Programme

1ère étape : Auto-évaluation via une grille de positionnement pédagogique

Le médecin manager sera invité à remplir une grille de positionnement pédagogique avant l'entretien où il formalisera les principales étapes de son parcours professionnel en tant que manager ainsi que les éventuelles formations suivies sur le domaine. Il pourra également réaliser une auto-évaluation du niveau de maîtrise de ses compétences managériales, au regard de chaque objectif pédagogique prévu par module. Cette grille sera communiqué au référent de l'IMS Académie et servira de support à l'entretien.

2ème étape : Entretien semi-directif en visio-conférence (45mins maximum) L'entretien réalisé par le référent de l'IMS Académie, permettra de recueillir des données qualitatives et de mieux comprendre le contexte du médecin manager, d'échanger sur ses points forts et axes d'amélioration et d'identifier ses besoins en formation.

3ème étape : Formalisation du parcours de formation A l'issue de l'entretien, le choix du parcours de formation sera conjointement établi avec le médecin manager et communiqué à la délégation régionale de l'ANFH et à l'établissement.

La proposition de parcours et la grille de positionnement pourront être transmises aux formateurs afin de leur permettre d'ajuster si besoin leur intervention.

Exercice

2026

Code de formation

AFR 8.01

Nature

AFR

Organisé par

CHU de Bordeaux / IMS Académie

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences